

genre et égalité

DANS
L'ESPACE
PUBLIC



CO DEV

Conseil de développement
TOULOUSE MÉTROPOLE

Les inégalités de genre dans l'espace public demeurent une problématique majeure dans la construction d'une société plus juste et inclusive.

En avril 2021, sous l'impulsion de Karine Traval-Michelet et conscient de ces enjeux, Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, a saisi le Conseil de Développement de Toulouse Métropole afin d'élargir la réflexion sur la place des femmes. Initialement axé sur une approche générale des inégalités de genre, un travail de réflexion préalable a progressivement amené le Codev à recentrer le sujet sur la question spécifique des inégalités de genre dans l'espace public.

Ce recentrage, fruit d'échanges approfondis et validé par les élues en charge de ces questions à l'échelle municipale et métropolitaine, a permis de mieux aligner le travail sur les priorités locales. Un groupe de travail dédié s'est ainsi constitué au sein du Codev.

Le groupe, né d'un constat relatif à l'absence d'études et de données à l'échelle de Toulouse Métropole sur les inégalités de genre dans l'espace public, s'est lancé dans une démarche de rencontre avec des habitant·es et acteur·ices du territoire toulousain.

11 auditions d'élus·es, d'universitaires et d'associations ont permis d'élaborer un état des lieux sur la situation actuelle et de bien cerner les enjeux et capacités d'action de l'équipe métropolitaine. Les lectures et conférences sur le sujet, l'apport des expériences personnelles, notamment professionnelles pour certain·es des membres, et une expérimentation concrète sur le terrain ont permis de nourrir la réflexion.

En effet, comme évoqué plus tôt, le manque de données quantitatives et qualitatives relatives aux inégalités de genre dans l'espace public a conduit le Codev à organiser une journée de recherche-action sur les inégalités de genre dans l'espace public, notamment à travers la réalisation « d'explorations urbaines » (une expérimentation développée par le Codev se déclinant en marches exploratoires), associant étudiant·es et habitant·es de la métropole de Toulouse.

À noter que ces explorations urbaines se sont effectuées sur trois quartiers centraux de Toulouse, ne permettant donc pas de prendre en compte l'ensemble des typologies de territoires existants aux alentours de Toulouse (espaces périurbains, espaces ruraux, etc.).

Le Codev a également co-porté, avec la Métropole et l'AIOC (Association Ingénierie de l'Occitanie) un séminaire « *Femmes et aménagement urbain : Pensez l'égalité d'usage* », qui a notamment permis d'identifier des pistes de réflexion et axes de travail pour mieux prendre en compte la diversité des usages des espaces publics.

Ainsi, ce rapport ne permet-il pas d'être exhaustif sur toutes les questions que soulève la thématique du genre dans les espaces publics, mais **visé à comprendre les mécanismes en place au sein des espaces urbains.**

Le Codev trouverait d'ailleurs intéressant de poursuivre ce travail afin d'inclure différents espaces et territoires, temporalités et usagères.

égalité

Cette démarche participative a tout de même permis au Codev de confirmer et d'étayer un certain nombre d'éléments, et montre que la métropole toulousaine fait face aux mêmes problématiques que les autres métropoles.

Entretiens

Julie Escudier et services de la Métropole

Tisséo

Noustoutes31

Yves Raibaud

Édith Maruejols

Marion Tillous

Julie Vallée

Céline Loudier
Malgouyres, l'usage des lieux

Maison de l'Architecture

Grisélidis

Parle avec elles

Documentation

Yves Raibaud, *La ville faite par et pour les hommes*

Caroline Criado Perez, *Femmes invisibles*

Leslie Kern, *La ville féministe*

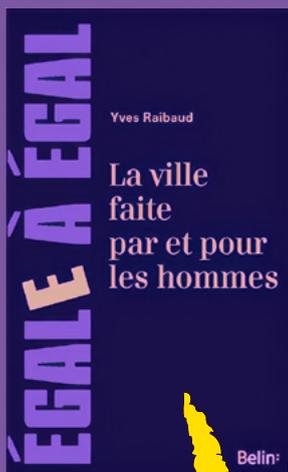
Ville de Paris, *Guide référentiel « Genre et espace public »*

AVR
2022

Saisine sur l'égalité femmes-hommes, la place des femmes dans la société

Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole a saisi le Codev Toulouse Métropole suite à une suggestion de Karine Travail-Michelet — mairesse de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, en Conseil Métropolitain, de « saisir [le Codev] de la question de la place des femmes dans la société -et dans la Métropole- notamment dans le cadre de l'égalité des femmes et des hommes ».

MARS À JUIL 2023



Saisine recentrée sur la question des inégalités de genre dans l'espace public

Le choix a été fait, en accord avec les élu-es, de recentrer le travail du Codev sur les inégalités de genre dans l'espace public, un choix en lien avec les compétences métropolitaines.

Arpentage de l'ouvrage d'Yves Raibaud « *La ville faite par et pour les hommes* », en présence de l'auteur (le 27 juin 2023).

SEPT 2023
À OCT 2024

État des lieux et de diagnostic sur les inégalités de genre dans les espaces publics métropolitains

Documentation sur les inégalités de genre dans les espaces publics.
Rencontres avec une diversité d'acteur-ices du territoire.

Présentation de l'ouvrage « *Espace, genre, et violences conjugales, ce que révèle la crise de la Covid-19* » par Marion Tillous (le 1^{er} février 2024).

OCT 2024
À SEPT 2025

Phase finale de travail d'écriture

Synthèse et croisement des lectures et des entretiens.
Rédaction du livrable.



Ce document est organisé en deux parties distinctes :

La première porte sur les enjeux liés aux inégalités de genre dans l'espace public. Chaque section s'ouvre par un constat général sur les inégalités de genre à l'échelle nationale, suivi d'un propos spécifique au contexte toulousain, principalement nourri par des explorations urbaines et des entretiens menés par le Codev.

La deuxième partie propose un ensemble de préconisations adressées à la métropole afin de tendre vers un territoire égalitaire et inclusif.

6 LES RÉFLEXIONS ENGAGÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

8 UNE APPROCHE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES ESPACES PUBLICS DE TOULOUSE MÉTROPOLE

10 I. L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES ESPACES PUBLICS : UN ENJEU À MULTIPLES FACETTES POUR UNE MÉTROPOLE INCLUSIVE

1. Les espaces de la ville au prisme de l'insécurité > 11
2. La réappropriation de l'espace public par les femmes, physiquement et symboliquement, comme demande partagée > 20
3. Des équipements et un mobilier urbain pensés par et pour les hommes qui fabriquent un accès à la ville inégalitaire > 25
4. La rue comme lieu de transit > 30

34 II. DES PRÉCONISATIONS POUR UNE VILLE ÉGALITAIRE

1. Approfondir la connaissance des inégalités de genre dans les espaces publics > 35
2. Concevoir des espaces publics pour toutes et tous > 36
3. Animer des espaces publics pour toutes et tous > 37
4. Glossaire des outils préconisés > 38

40 LES PERSPECTIVES

41 BIBLIOGRAPHIE

42 ANNEXES

1. Résultats des cartographies participatives > 42
2. Observations de la Métropole > 45

Eva San Martin, co-animatrice du groupe, experte en géographie du genre, rappelle que « la prise en compte de la perspective de genre dans les travaux sur l'inclusion urbaine, et notamment la prise en compte des conditions de vie des femmes, permet d'avancer vers une inclusion générale qui intègre aussi bien les jeunes, que les personnes âgées, défavorisées, etc. » Il semble important également de rappeler, qu'au-delà du genre, d'autres caractéristiques et attributs personnels influent sur les rapports aux espaces de la ville.

Il s'agit alors d'adopter une approche intersectionnelle permettant d'articuler l'origine, des situations de précarité, de handicap, l'âge, l'orientation sexuelle et/ou la vieillesse avec le genre afin de comprendre la diversité des rapports à la ville et des besoins. Il convient de rappeler que le groupe Genre et Égalité dans l'Espace Public (GEEP) est majoritairement composé de femmes, et n'est pas composé seulement de personnes membres du Codev, le groupe ayant été ouvert plus largement.

... le groupe de travail s'accorde sur la nécessité de faire entrer dans l'urbanisme une éthique du care.

Il se distingue également par une plus grande diversité intergénérationnelle, en raison de la prédominance de personnes actives parmi ses membres. Cependant le groupe regrette l'absence de personnes en situation de handicap, et de personnes racisées. Les membres du groupe, conscientes qu'elles ne représentent pas l'ensemble de la population, ont eu pour volonté première de s'inscrire dans une démarche inclusive et intersectionnelle, en recueillant les témoignages d'une diversité de personnes.

Le groupe a décidé de questionner l'égalité de genre dans l'espace public, et non pas la seule question de l'égalité femme-homme, considérant que les personnes LGBTQIA +¹ se trouvaient dans une situation s'apparentant à celle des femmes, notamment en ce qui concerne l'insécurité et le sentiment d'insécurité.

¹ Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersexe, Aromantique, Assexuel·le

Les réflexions engagées

Le terme de genre n'est pas toujours repris dans le texte, mais nous considérons que lorsque nous parlons des femmes, ce sont bien de l'ensemble des personnes en situation inégalitaire dans un contexte de domination masculine dont nous parlons.

par le

Codev

Concernant l'aménagement urbain, ou aménagement de la ville, de ses espaces, de ses axes de mobilité et circulation, le « droit à la ville » (Henri Lefebvre) est un enjeu central. Dans le contexte de la ville moderne et métropolitaine, le droit à la ville, c'est la capacité à participer activement, c'est-à-dire à faire valoir son point de vue et ses besoins, concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine et la libre circulation. C'est pouvoir être dehors, en toute sécurité, partout dans la ville, de jour comme

de nuit, pour se promener ou pour des raisons utilitaires. Au cœur du droit à la ville, se trouve celui du bien vivre territorial, du droit à une qualité de vie, du droit de disposer d'espaces de vie facilitant la création de liens sociaux. Le droit à la ville est un droit essentiel pour la citoyenneté et l'égalité. Il renvoie à la question de l'accès à la ville, de la libre circulation et de la (ré) appropriation de l'espace public par tous-tes. Or, d'une manière générale, il subsiste aujourd'hui un inégal droit à la ville entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, au-delà de la question de l'inclusivité des espaces publics, **le groupe de travail s'accorde sur la nécessité de faire entrer dans l'urbanisme une éthique du care.** Cette éthique, issue de la théorie politique féministe, insiste sur le caractère vulnérable et dépendant de tous les individus (Tronto, 2009). **La vulnérabilité étant un trait universel de la condition humaine — et non pas une défaillance —, il convient que l'urbanisme l'intègre d'une manière systématique dans ses planifications.** Cela se traduit concrètement par la prise en compte des besoins des personnes dépendantes, mais aussi des besoins qui émergent de la sphère reproductive. Une traduction concrète de l'éthique du care dans l'urbanisme peut constituer à planifier des espaces qui favorisent le lien social, la coprésence au sein des espaces, la rencontre, ce qui, par ailleurs, peut être source de co-veillance (Jacobs, 2006) et d'un sentiment de sécurité.

Une approche de l'égalité femmes-hommes dans les espaces publics de Toulouse Métropole

13 communes de la Métropole sont aujourd'hui signataires de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, charte lancée en 2006 par le Conseil des communes et des régions d'Europe: Toulouse, Colomiers, Mondonville, Gagnac-sur-Garonne, Pin-Balma, Seilh, Cornebarrieu, Mons, Beaupuy, Flourens, Mondouzil, Drémil-Lafage et Saint-Alban.



À l'échelle métropolitaine, la collectivité s'est dotée d'un Plan d'action 2023 – 2026 en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un premier rapport sur la situation métropolitaine de l'année 2018 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes avait déjà été présenté lors du dernier Conseil Métropolitain de l'année 2019. Parmi les politiques publiques en matière d'égalité femmes-hommes, l'engagement de Toulouse Métropole pour l'égalité femmes-hommes dans l'espace public et les transports est souligné.

La Métropole s'est ainsi engagée à mettre en lumière les femmes et la lutte contre les violences qu'elles subissent sur l'ensemble de son

territoire, à travers notamment l'exposition « Femmes inspirantes, femmes remarquables » où 70 femmes sont mises à l'honneur par des portraits exposés dans les établissements publics et rues d'une quinzaine de communes de la Métropole. L'engagement du réseau de transport métropolitain Tisséo, qui dispose depuis 2017 d'un plan d'action en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et contre le sexisme, est aussi mis en avant dans le rapport. Celui-ci fait également état des actions métropolitaines de prévention et lutte contre les violences à l'égard des femmes, comme la diffusion de violentomètres ou la mise en place du dispositif « Ici, demandez Angela » dans 11 communes de la Métropole fin 2024.

² A-URBA, ADES & CNRS, *L'usage de la ville par le genre*, Bordeaux, 2011

³ Guide référentiels de Paris (2016 et 2021), et Charte des espaces publics, Métropole du Grand Lyon (2023)

En matière d'égalité de genre dans les espaces publics, il semble néanmoins qu'aucune étude n'ait été menée à l'échelle de la métropole toulousaine, voire même de Toulouse, sauf dans le cadre de la Politique de la Ville où, par exemple, des marches exploratoires de femmes sont menées. Ses consœurs de Paris, Lyon ou Bordeaux ont, pour leur part, mené des réflexions et études² sur le sujet, et parfois même abouti à la production de guides référentiels pour l'aménagement égalitaire des espaces publics³. Pour le moment, il y a peu, voire pas, de données disponibles permettant d'objectiver la situation toulousaine.

Julie Escudier, élue métropolitaine chargée de la cohésion sociale et de l'inclusion, adjointe au maire en charge de l'Égalité femmes-hommes, s'est ainsi montrée très intéressée par les travaux du groupe de travail du Codev « Genre, Égalité, Espaces Publics » (GEEP), en particulier pour la production d'un guide sur l'aménagement égalitaire des espaces publics sur le modèle de celui réalisé par la Ville de Paris (Ville de Paris, 2016 et 2021). Elle a exprimé une « volonté forte de faire ensemble, de faire converger les travaux du Codev avec ceux des services, en intégrant d'autres prismes tels que la jeunesse, la vieillesse, le handicap, afin de produire une ville inclusive. »

... ouvrir des espaces d'échanges et de concertation avec les habitant·es.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit d'identifier ces besoins et usages, il convient de croiser les regards et d'ouvrir des espaces d'échanges et de concertation avec les habitant·es. Comme le rappelle Julie Escudier : « Pour obtenir une ville inclusive, il est nécessaire

« L'espace public n'est pas neutre. Il est conçu, construit, aménagé, utilisé, selon les enjeux, avec les matériaux et les représentations dominantes de son époque. Jusqu'à peu, notre environnement urbain était construit par et pour les hommes, avec pour conséquences invisibilité, inadaptation, insécurité pour les femmes et, finalement, une forme d'exclusion symbolique et réelle de l'espace public pour plus de 50 % des habitantes ».

(Guide Référentiel 2- Genre et espace public, ville de Paris, 2021)

L'aménagement urbain, historiquement conçu par et pour les hommes, perpétue des dynamiques d'inégalité dans l'accès à la ville et ses espaces publics. Cette situation trouve ses racines dans une perspective androcentrée qui néglige les besoins et expériences des femmes dans l'espace public.

Le guide de la Ville de Paris identifie 4 enjeux :

- 1- Le droit à la ville ;
- 2- Le sentiment de sécurité
- 3- L'empowerment ou l'encapacitation
- 4- la coveillance.

d'avoir une vision partagée pour construire des aménagements préventifs et inclusifs. Cela peut passer par différents volets d'actions : l'urbanisme tactique, les messages à diffuser, les noms de rue, etc. Il faut une politique cohérente. » (lors de l'entretien avec le groupe de travail).

Faute d'études et de données disponibles pour objectiver la question de l'égalité de genre dans les espaces publics de Toulouse Métropole, le Codev a choisi de recueillir des données qualitatives, sensibles, de vécus, à travers des entretiens, des explorations urbaines (organisées en partenariat avec l'ITS Erasme et Toulouse Métropole) ainsi que la participation à un hackathon aux côtés des services de la Métropole. Ces différentes démarches ont montré la nécessité de dépasser un prisme sécuritaire, comme nous le développons plus loin, pour apprécier la question dans sa complexité.

*L'égalité
de genre*

**dans les
espaces publics:
un enjeu à
multiples
facettes pour
une métropole
inclusive**

1. Les espaces de la ville au prisme de l'insécurité

Quand on parle du rapport des femmes à la ville, on est loin de l'image du « flâneur » qui peut se fondre dans la vie urbaine avec détachement et s'y déplacer librement. « Les femmes n'ont pas la possibilité de s'évader dans l'invisibilité puisque leur genre les transforme en objets soumis au regard des hommes » (Leslie Kern, *La Ville Feministe*).

La rue est aussi le lieu des actes sexistes et du harcèlement et, de ce fait, plutôt synonyme d'insécurité que de liberté pour une grande partie des femmes. Cet état de fait s'accompagne d'un processus de socialisation qui favorise l'incorporation par les femmes de l'idée selon laquelle elles sont plus vulnérables que les hommes et encourent plus de risques à se faire agresser sexuellement (R. Cardelli ; M. Lieber, 2008).

Malgré tout, loin de renoncer aux espaces publics, les femmes essaient de profiter des opportunités que la ville leur offre. Pour cela, elles mettent en place, de manière consciente ou inconsciente, des stratégies de protection et de défense.

Ces stratégies n'impliquent pas systématiquement une subversion des normes du genre. Les stratégies d'évitement, d'anticipation, de planification, de positionnement dans l'espace, d'invisibilisation des corps ont pour effet un renforcement des normes de genre au profit d'un ordre spatial genré. Une femme préférera faire le choix de rallonger son trajet en prenant un détour plutôt que de passer dans une rue où elle ne se sent pas en sécurité, peu en importe la raison.

Les déplacements des femmes font l'objet d'une stratégie d'anticipation⁴ des trajets et d'organisation. Nombre d'entre elles font en sorte de ne jamais se déplacer seules, plus particulièrement la nuit. Certaines vont prévoir des vêtements couvrants lorsqu'elles sont dans la rue, développant des stratégies de dissimulation ou d'invisibilité du corps. Parfois, elles vont jusqu'à s'habiller de manière à ce qu'on ne devine pas s'il s'agit d'une femme ou d'un homme. Ces stratégies ont été mentionnées lors des explorations urbaines⁵ organisées par le Codev.

⁴ Cardelli R (2021) « *Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies* », Dynamiques régionales (N° 12), p 102 à 121

⁵ Ces explorations urbaines sont des expérimentations se déclinant sur le principe des marches exploratoires, diagnostics de terrain menés par un groupe de femmes dans leur quartier d'habitation, organisées en partenariat avec l'Institut du Travail Social Erasme, dans le cadre d'une journée de recherche-action sur les inégalités de genre le 31 mai 2024. Les résultats de ces marches sont disponibles sur le site du codev TM : <https://codev-toulouse.org>



« Toutes les femmes, sans exception, mettent en place des stratégies de protection, de défense, conscientes ou inconscientes, qui sont autant de moyens de continuer à accéder à l'espace public (Gordon et Riger, 1989). Et toutes parviennent, avec leurs moyens et leurs ressources, le poids de leur éducation ou de leur culture, à développer des savoir-faire, des comportements, des stratégies face aux logiques inégalitaires qui structurent l'espace public. »

Rébecca Cardelli. « Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies ». Dynamiques régionales, 2021

Lors de la préparation de cette journée de recherche-action, des habitantes et étudiantes ont pu participer à un atelier de cartographie sensible (cf. annexe) visant à identifier les lieux appréciés et fréquentés, les lieux perçus comme désagréables tout de même fréquentés ou traversés, et les lieux évités (voir cartographies en annexe).

Ces conséquences spatiales entrent en résonance avec celles produites par la violence conjugale envers les femmes. En effet, il a été démontré que la violence dans le cadre de la conjugalité fragilise le sentiment de confiance que les femmes peuvent avoir dans leurs propres capacités d'action, ce qui entraîne une réduction de leur participation sociale. Il s'ensuit un abandon progressif des activités et des lieux fréquentés, dans les espaces publics comme privés, responsable de la « déprise spatiale » (San Martin, 2019).

De ce fait, **que ce soit dans le cadre public ou privé, la violence envers les femmes peut se lire comme un continuum (Kelly, 2019) responsable d'un ordre spatial asymétrique et sexiste.**

Par ailleurs, les différents bilans statistiques annuels du Ministère de l'intérieur au sujet des violences sexuelles soulignent, outre le fait que 85 % des victimes sont des femmes et 96 % des mis en cause des hommes, que 29 % des femmes victimes de violences sexuelles les subissent dans la sphère familiale. Si le focus est porté sur les viols, les chiffres montrent que 40 % des femmes victimes de viol les subissent dans la sphère familiale⁶.

L'idée d'un espace public dangereux est donc à nuancer et celle d'un espace public « refuge » à développer. Pour soutenir une planification urbaine génératrice de sécurité, la géographie féministe pratique, depuis les années 90, une méthodologie urbaine nommée « marches exploratoires » (Michaud, 2002).

Celle-ci vise la prise en compte de l'expertise et des ressentis des femmes dans les espaces qu'elles fréquentent, afin d'intégrer les transformations nécessaires pour garantir leur libre circulation et utilisation des espaces.

⁶ SSMSI, « *Bilan insécurité et délinquance en 2023 – fiche 4 Violences sexuelles* », Ministère de l'Intérieur, 2024

L'insécurité et le sentiment d'insécurité des femmes dans les espaces publics toulousains

À Toulouse, comme dans d'autres grandes villes, le sentiment d'insécurité vécu par les femmes dans les espaces publics est une problématique complexe qui dépasse les seules statistiques sur les actes de délinquance.

Bien que les données officielles de la Police municipale indiquent que les incidents réels ne sont pour autant, pas plus nombreux dans des Quartiers Politique de la Ville, le ressenti des femmes révèle une réalité bien différente, souvent sous-estimée.

À ce sujet, Céline Lourdier-Malgouyres (socio-urbaniste, bureau d'études L'usage des lieux) rapporte comment

la question de la sécurité des femmes est un sujet qui est apparu dans le cadre du projet de réaménagement des espaces publics aux abords du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) des Arènes. En effet, à la sortie du métro, sur leurs trajets vers le lycée des Arènes ou les cliniques par exemple, les jeunes femmes témoignent de

quelques cas de harcèlement de rue et d'un fort sentiment d'insécurité.

La présence d'un trafic de stupéfiants, quelques faits divers aux échos retentissants ou encore la présence d'un public jeune en déshérence ou des pratiques de consommation d'alcool sur la voie publique, contribuent

Les dispositifs existants pour lutter contre l'insécurité au sein de la Métropole

- « Demandez Angela », un dispositif qui permet d'identifier des lieux refuges pour les personnes se sentant en insécurité, notamment les victimes de harcèlement de rue
- « Fêtons plus risquons moins », un dispositif interassociatif de prévention et de réduction des risques en milieu festif mis en place par la mairie de Toulouse et la Métropole, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de la Haute-Garonne.

à accentuer chez elles ce sentiment d'insécurité et d'oppression. On voit là que le ressenti et les faits ne sont pas forcément corrélés, les femmes tendent à regrouper tous ces phénomènes sous un même registre de nuisances et de menaces, amplifiant ainsi leur appréhension de ces espaces.

Des espaces hostiles : recoins, manque de visibilité et désordre urbain

L'organisation spatiale joue également un rôle crucial dans la perception de l'insécurité. Les recoins peu visibles, les zones mal éclairées ou mal entretenues renforcent le sentiment d'abandon et de vulnérabilité.

Ces lieux, souvent propices à des activités illicites ou à des comportements déplacés, limitent l'appropriation de l'espace public par les femmes, réduisant ainsi leur liberté de mouvement.

Lors des explorations urbaines (au sein de trois quartiers centraux de Toulouse : Capitole, Arnaud Bernard et Compans-Caffarelli), de nombreux espaces vides, mal éclairés ou aménagés ont été identifiés par les participantes comme

des zones induisant un sentiment d'insécurité, plus spécifiquement dans le quartier de Compans-Caffarelli. « On se sent opprimées, surtout les lieux où on ne peut pas anticiper ce qui va se passer, dès qu'il y a des barres-vues, des sorties de parking, des recoins, des angles... ça nous empêche de savoir si on est en sécurité ».

Voir et être vue permettent d'anticiper en cas de besoin lorsque le passage est obligatoire et ne peut être contourné dans des rues apparaissant plus sécurisées. Les sentiments de sécurité et d'insécurité poussent les femmes à éviter certaines rues la nuit.

On se sent opprimées, surtout les lieux où on ne peut pas anticiper ce qui va se passer...

Voici quelques exemples d'espaces publics toulousains où le sentiment d'insécurité des femmes peut être « favorisé » par divers facteurs :

- **Le square Charles de Gaulle (Capitole) :** de jour, peu agréable en raison d'une surfréquentation, un sentiment d'oppression. De nuit, le lieu est évité à tout

prix en raison d'une occupation masculine, en position stagnante aux alentours du métro. À cela, il faut ajouter du mobilier urbain mal agencé, qui donne une impression de fuite difficile en cas de danger.

- **La place de l'Europe et l'Esplanade de Compans-Caffarelli :** un lieu très enclavé par des bâtiments hauts qui ne permettent pas une bonne visibilité en entrant/sortant, et peu investi par les habitant·es. Ces espaces sont qualifiés « d'espaces vides » et donc perçus comme « plutôt insécures » par les participantes. Le quartier de Compans-Caffarelli étant

composé de nombreux bâtiments administratifs, les rez-de-chaussée souvent peu aménagés, induisent de nombreux recoins où « on peut se poser la journée » mais où « des personnes peuvent se ca-

cher », et les vitres des bâtiments étant teintées, « on ne voit pas qui est derrière, on peut être observé à notre insu. »

Ce sont des caractéristiques qu'on retrouve dans de nombreux autres lieux, comme au niveau de la cité administrative, et qui participent directement au sentiment d'insécurité.

La nuit est un facteur déterminant dans les usages des habitantes. Le ressenti dans un espace public peut différer entre le jour et la nuit. Lors des explorations urbaines, des habitantes se sont exprimées au sujet du boulevard Armand Duportal : « **La nuit je me fais toujours accoster, les voitures roulent doucement, et elles ont le temps de klaxonner.** Ici, il faut mettre tes écouteurs, marcher et écrire à tes copines que tu vas arriver, ou alors il y a des sans-abri ou des personnes bourrées, c'est sûr que je vais me faire emmerder », alors que de jour « le boulevard apparaît assez convivial, il y a des arbres, les trottoirs sont larges. » « Je m'y sens bien seulement la journée. »

En outre, les dégradations visibles, telles que les graffitis, les détritiques ou le mobilier urbain en mauvais état, projettent une image d'espace public négligé, accentuant ce sentiment d'insécurité.

Comme le souligne Céline Loudier-Malگویres, l'entretien et la qualité de l'espace public sont des leviers fondamentaux pour inverser cette dynamique.

Édith Maruéjols, géographe du genre et fondatrice de L'Atelier Recherche Observatoire Égalité, plaide ainsi pour la conception d'aménagements urbains permettant la coveillance, c'est-à-dire permettant de voir et d'être vu·es pour favoriser une « surveillance passive » et bienveillante des espaces publics par toutes et tous.



Ces femmes qui occupent l'espace public...

Les travailleuses du sexe et les femmes sans domicile fixe sont les rares femmes en situation d'occuper l'espace public et non de juste y passer. Or, pour des raisons différentes, cette occupation n'est pas admise et les forces de l'ordre interviennent pour les « chasser ».

Lors de l'entretien avec Griselidis, association de santé communautaire avec et pour les travailleuses et travailleurs du sexe (TDS) fondée en 2000, la question de l'occupation de l'espace public, a été abordée, l'espace public constituant un lieu de travail des TDS. Pour rappel, la prostitution n'est pas illégale en France, la loi du 13 avril 2016, dite de « pénalisation des clients » a abrogé la Loi dite « Sarkozy » de 2003, ce qui a eu pour effet de supprimer la pénalisation des prostituées pour racolage actif ou passif.

La mairie de Toulouse, souvent à la demande de riverains gênés par la présence des TDS, a pris des arrêtés anti prostitution sur certaines rues de la ville qui permettent à la police municipale de verbaliser les TDS. Les procès-verbaux pris sont souvent justifiés par la posture de la personne et renvoient à des critères subjectifs : une femme, seule, habillée en jupe, en posture d'attente dans l'espace public. Et c'est ainsi qu'une travailleuse du sexe qui ne fait qu'attendre le bus, dans un espace qui fait l'objet d'un arrêté anti prostitution, peut être verbalisée ! Cette politique « répressive », explique Griselidis, entraîne les TDS dans un cercle vicieux d'insécurité (elles sont obligées pour travailler de s'éloigner vers les secteurs reculés, en marge de la ville) et de précarité (amende, difficultés

à travailler, vols...). Elles y ajoutent « l'impossible confiance dans les forces de l'ordre quand elles ont besoin d'être protégées ».

La question de la présence des TDS dans l'espace public et de la cohabitation avec les riverain·es n'est pas simple, et les nuisances de cette activité ne sont pas ignorées (préservatifs, allers-venus des clients...). Toutefois, une autre approche pourrait être avancée qui s'appuie sur la médiation et le potentiel « rassurant » de la présence des TDS, à l'exemple de ce qui s'observe dans le quartier Bayard-Belfort (quartier historique de prostitution).

Le quartier Belfort n'est pas soumis à un arrêté anti-prostitution, et la cohabitation avec les riverain·es est exempte de plaintes, le lien avec le comité de quartier constructif, la présence des TDS reconnue même, par certains habitant·es, comme tranquillisante. Le contexte de ce quartier et l'intégration des TDS sont singuliers : elles y sont installées de longue date, majoritairement travailleuses indépendantes, habitant le quartier et parfois propriétaires ; des liens ont été tissés. Cet exemple donne à voir qu'une autre approche de l'occupation de l'espace public par les TDS et des plaintes des riverains est possible, reposant sur une visibilité, une reconnaissance mutuelle, le dialogue et l'accompagnement.



Le harcèlement dans les transports en commun

En 2015, une étude menée par le Haut Conseil à l'égalité déclarait que 100 % des femmes ont été victimes de harcèlement sexiste et sexuel dans les espaces publics et les transports en commun, au moins une fois dans leur vie. En 2016, Arnaud Alessandrin, Laetitia Cesar-Franquet et Johanna Dagorn, ont mené une étude sur le territoire bordelais⁷.

Les données montrent que :

- 83 % des femmes déclarent avoir subi, au moins une fois, dans l'année écoulée, des faits de harcèlement
- 25 %, des regards insistants, une présence envahissante, des sifflements ou bruitages divers
- 19,2 %, des commentaires non désirés sur l'apparence
- 18,6 %, des contacts physiques non souhaités et/ou attouchements (mains aux fesses, cheveux, ...)
- 13,2 %, des insultes, menaces, commentaires injurieux
- 5,6 %, ont subi masturbation, exhibitionnisme et/ ou autres facteurs cumulés.

Ces chiffres sont à nuancer puisque nous ne disposons pas des réponses en fonction de l'âge, or il est connu que les femmes qui se font le plus harceler dans les espaces publics sont les plus jeunes. À partir d'un certain âge, les femmes se font moins harceler, au contraire des adolescentes qui subissent le plus grand nombre de comportements et violences sexistes.

« Neuf femmes sur dix ont déjà vécu une situation de harcèlement dans les transports en commun. Cette préoccupation, qui ne peut laisser personne indifférent, est encore plus forte pour les mobilités actives. À pied ou à vélo, les femmes sont souvent seules, face à tout type de danger. Notre défi, c'est de sensibiliser les usagers, les autorités locales et les opérateurs à cet écueil, et d'établir de bonnes pratiques, pour ne pas priver les femmes d'un accès sécurisé aux mobilités actives. »

Karima Delli, Eurodéputée Présidente de la commission transports et tourisme entre 2019 et 2024

Zoom sur Tisséo*

- 85 % des victimes de harcèlement sont des femmes
- 68 % des victimes ont moins de 34 ans
- 3/4 des victimes ont réagi face aux différentes formes de harcèlement, en grande majorité pour éviter la personne en se déplaçant
- 2/3 des victimes, suite aux agressions subies, n'ont pas modifié leur utilisation des transports en commun, mais ont modifié leur comportement dans les transports en commun

Dans un objectif de sécurisation, Tisséo s'est particulièrement mobilisé avec le développement de plusieurs dispositifs :

- Expérimentation de la descente à la demande, maintenant en place sur tous les linéos
- Réalisation d'un guide « Pour agir » en cas d'agression
- Module de formation « Lutte et paix » à destination des agents et des prestataires externes (comme Téléo) depuis 2018
- Groupe de travail sur les violences faites aux femmes dans les transports mis en place dès 2017 par Tisséo Collectivités, la Ville de Toulouse, la Métropole, en lien avec les associations Ligue des Droits de l'Homme, AUTATE, Stop au Harcèlement et Osez le féminisme
- Campagne de communication et de sensibilisation pour signaler que le harcèlement et les violences n'ont pas leur place.

Cependant, ces campagnes n'ont pas toujours été bien accueillies par la population féminine notamment. En effet, certaines campagnes ont fait l'objet de polémiques : la plus connue est la campagne avec les monstres. Cette dernière a été critiquée par certain·es toulousain·es. C'est notamment ce qui est ressorti lors des explorations urbaines organisées par le Codev, l'ITS Érasme et Toulouse Métropole. Une habitante expliquait que cette campagne était problématique, car la représentation des agresseurs sous la forme de petits monstres dégoûtants « dépersonnifiait les agresseurs » : ceux-ci ne se sentent pas forcément concernés par l'affiche.

De la même manière, la campagne de la fin de l'année 2024 de Tisséo, « La liberté de voyager sereinement s'écrit ensemble » met en avant la responsabilité des femmes pour voyager en sécurité. On y voit des femmes qui rassurent leurs proches, inquiet·es de les savoir rentrer seules en transport le soir : « *ne t'en fais pas papa, je rentre en téléo + métro* ». Non seulement l'accent n'est pas mis sur les agresseurs, bien souvent des hommes, mais les femmes se voient attribuer la responsabilité de rassurer leur entourage.

*Données tirées d'un sondage mené par Tisséo.

⁷ 5 218 réponses au questionnaire. La population enquêtée est intergénérationnelle : « 13,8 % de 15-19 ans, 51,3 % de 20-26 ans, 22,5 % de 27-40 ans, 10,6 % de 41-60 ans et 1,4 % de plus de 60 ans »

2. La réappropriation de l'espace public par les femmes, physiquement et symboliquement, comme demande partagée



Pendant des siècles, les femmes ont été reléguées à la sphère privée, principalement domestique, tandis que l'espace public était conçu et organisé en fonction des activités des hommes. Hommes et femmes n'étaient destinés ni à occuper les mêmes espaces ni à effectuer les mêmes activités.

« Aux hommes, le public et le politique, son cœur battant. Aux femmes, le privé et son autel, la maison »⁸. Cette séparation et cette division ont systématiquement marginalisé les femmes et renforcé leur invisibilisation dans les lieux publics. En effet, l'espace urbain a contribué à valoriser les rôles masculins dans les domaines économiques, politique et militaire, tout en ignorant les contributions féminines. Yves Raibaud (*La ville faite par et pour les hommes*, 2015), illustre comment cette marginalisation structurelle s'est

inscrite dans l'aménagement des villes, qui reste largement dominé par des logiques patriarcales.

Un exemple éloquent de cette invisibilisation réside dans la toponymie. Selon une enquête menée par l'ONG Soroptimist en 2014, **seulement 2 % des rues françaises portent des noms de femmes, soit environ 1 500 voies sur un total de 63 500**. Parmi les rues dédiées à des personnalités, seulement 6 % arborent des noms féminins.



*L'espace urbain a
contribué à valoriser les
rôles masculins dans les
domaines économiques,
politique et militaire,
tout en ignorant les
contributions féminines.*



La plupart des odonymes honorent des figures masculines, souvent militaires, choisies par des conseils municipaux historiquement composés en majorité d'hommes. Cette domination masculine dans la mémoire collective est confirmée par la philosophe Hannah Arendt, qui décrit la ville comme une « mémoire organisée » où les femmes restent « les oubliées de l'histoire ». Ce phénomène ne se limite pas à la nomenclature des rues. La présence des femmes dans le paysage commémoratif, notamment à travers les statues, est tout aussi limitée.

En France, bien que le nombre exact de statues reste flou, il suffit de se promener dans les villes pour observer une nette prédominance des représentations masculines, si l'on omet les représentations allégoriques très souvent représentées par des figures féminines. Christel Snitter (docteure en sciences politiques) rapporte que de 1870 à 2004, seulement 40 statues de femmes célèbres ont été érigées dans l'espace public parisien.

En outre, les statues féminines commémoratives représentent souvent les mêmes femmes, Jeanne d'Arc restant la plus représentée en France. C'est aussi une des exceptions parmi l'ensemble des statues de femmes : il s'agit d'une personne ayant réellement existé, et c'est également la seule qui est représentée en tant que guerrière (Natacha Quiniou, 2021), à l'opposé de la représentation de la féminité portée par la plupart des autres statues.

⁸ Michelle Perrot (2020), *La Place des Femmes*, p. 7.



En effet, lorsque les femmes sont représentées en statue, elles sont souvent nues, dans des positions subjectives : « comme objet, le nu 1900 est le reflet d'une société bourgeoise dominée par les hommes. **Les cariatides, les femme-lampadaires, les femme-fontaines sont autant d'objectivations du corps de la femme.** » [Christel Sniter, 2004]. Bon nombre de statues féminines ne sont en fait que la représentation d'une allégorie. À Toulouse, on peut prendre l'exemple des statues du jardin Michelet : « L'Agriculture de Théophile Barreau », « L'eau de Jean Carlus », ou encore « L'école vétérinaire de Léo Laporte-Blairsy ».

Cependant, cette prise de conscience croissante a mené certaines collectivités à adopter des politiques volontaristes pour féminiser leurs rues et espaces publics. Paris, par exemple, a entrepris des efforts significatifs ces dernières années, attribuant des noms de figures féminines telles que Rosa Parks ou Simone Veil à de nouveaux espaces. Ces initiatives, bien qu'encourageantes, restent marginales face à l'ampleur du retard accumulé.

La sous-représentation des femmes dans l'espace public n'est pas qu'une question symbolique ; elle reflète une structure sociale inégalitaire qui influence la manière dont les femmes se perçoivent dans la ville et, plus largement, dans la société. Renforcer leur visibilité dans les noms de rues, les monuments et les symboles urbains est une étape cruciale pour déconstruire ces mécanismes d'invisibilisation et promouvoir une égalité réelle dans l'espace public.



« Si vous voyez peu de noms de rue de femmes scientifiques, d'aviatrices, de sportives, cela vous dit que les personnes qui participent à la sphère publique sont des hommes. Plus il y a de figures auxquelles les femmes peuvent s'identifier, plus elles vont se dire qu'il est possible de faire telle ou telle carrière, tel ou tel sport »

Lucile Biarrotte, doctorante au Lab'Urba de l'Université Paris-Est, spécialisée dans les dimensions genrées de l'urbanisme

www.mediacites.fr/enquete/toulouse/2020/12/07/moins-dune-rue-sur-vingt-porte-un-nom-de-femme-a-toulouse/



À Toulouse, la féminisation des odonymes reste un défi significatif, bien que des efforts notables aient été réalisés ces dernières années.

En 2020, moins de 5 % des rues toulousaines portaient des noms féminins, reflétant un héritage où l'espace public privilégiait historiquement les figures masculines. Lors des élections municipales de cette même année, Jean-Luc Moudenc s'est engagé à améliorer la place des femmes dans l'espace public. Cet engagement a mené à des avancées concrètes : depuis 2020, 60 à 65 % des nouvelles rues, places ou espaces publics toulousains portent des noms féminins, une tendance qui reflète la volonté municipale de rééquilibrer cette représentation. Par exemple, des personnalités telles que la résistante Simone Noirod ou la cantatrice Géori Boué ont vu leurs noms être attribués à des rues dans de nouveaux quartiers comme Montaudran et la Cartoucherie⁹. De telles statistiques n'ont pas été établies pour d'autres communes de la Métropole, il serait pourtant intéressant de les connaître, et également d'identifier certaines figures locales féminines. À Colomiers, à l'occasion du 8 mars, la municipalité organise une exposition, « femmes columérines inspirantes », mettant à l'honneur des femmes de la ville. Pourquoi ne pas sauter le pas, et y piocher des noms à donner aux prochaines nouvelles rues... Cependant, ces odonymes féminins sont souvent attribués à des zones périphériques ou nouvellement développées, comme les écoquartiers, tandis que le centre historique conserve largement ses odonymes masculins. Ce déséquilibre géographique renforce l'invisibilisation des femmes dans les espaces centraux de la ville. Par ailleurs, lors des marches ex-

ploratoires organisées pour recueillir leur expertise d'usage, une habitante a souligné que certains noms, tels que la rue de la Verge d'Or, heurtaient, en contraste avec la rareté des odonymes féminins dans les zones centrales.

Une autre dimension du problème concerne les infrastructures de transport, comme les stations de métro, bus et tramway. Selon Jean-Michel Lattes, président de la commission consultative de dénomination des rues et de Tisséo, les noms des stations sont souvent calqués sur ceux des rues avoisinantes, perpétuant ainsi le déficit de représentation féminine dans ces espaces publics pourtant stratégiques.

En parallèle, des initiatives illustrent une volonté symbolique de féminisation dans d'autres domaines. Tisséo a récemment attribué les noms de femmes historiques à six tunneliers utilisés pour le développement des infrastructures souterraines de la ville, une démarche visant à rendre hommage aux contributions féminines dans l'histoire de l'Académie des Jeux Floraux. Cette démarche répond à la tradition de la Sainte-Barbe, protectrice des mineurs et des constructeurs de tunnel, qui donne toujours des prénoms féminins aux tunneliers. Mais les tunneliers disparaîtront une fois les travaux de la nouvelle ligne de métro terminés !

Ainsi, bien que des progrès aient été réalisés, notamment grâce à une volonté politique affirmée, **la féminisation des noms de rues et espaces publics dans la Métropole nécessite une vigilance constante, une révision des odonymes existants, et une sensibilisation accrue pour intégrer les femmes dans la mémoire urbaine partagée.**

⁹ Laurent Dubois, « *Toulouse : place aux femmes dans les nouveaux noms de rue* », France3 Occitanie, 06/08/2021

3. Des équipements et un mobilier urbain pensés par et pour les hommes qui fabriquent un accès

Un aménagement urbain pensé par et pour les hommes : une occupation genrée des espaces publics

Les espaces publics sont souvent perçus comme neutres, mais leur conception reflète des biais genrés profondément enracinés, favorisant une appropriation masculine. Cette dynamique se manifeste par une utilisation inégale et une présence différenciée selon les genres. **Les hommes tendent à occuper ces espaces de manière visible et prolongée, tandis que les femmes les traversent souvent rapidement, limitant leur usage à des déplacements fonctionnels.** Ce phénomène est accentué par des éléments spécifiques de l'aménagement urbain, notamment la question du mobilier urbain.

Cette occupation genrée trouve en partie ses sources dans une éducation différenciée qui conditionne les usages et pratiques des femmes dans l'espace public. En effet, l'éducation joue un rôle important dans la capacité des femmes à investir la ville.

Dès leur plus jeune âge, les garçons et les filles vont être influencés par des stéréotypes de genre qui leur dictent comment se comporter, comment s'habiller, quel sport pratiquer, quelle couleur aimer, ou encore quel métier faire plus tard. On attend des filles qu'elles soient calmes, discrètes, gentilles, émotionnellement expressives... et des garçons, qu'ils soient forts, intelligents, ambitieux, etc.

Ces stéréotypes instituent une pression sociale tant pour les filles que pour les garçons. Ils invitent les filles à rester sur le côté de la cour de récréation, ou à l'intérieur des maisons, tandis que les garçons sont encouragés à occuper tout l'espace et à faire savoir leur présence. Yves Raibaud et Édith Maruejols ont mené un travail de recherche important au sein des établissements scolaires : ils y ont observé les relations entre les filles et les garçons dans ce qui peut s'apparenter à leur espace public, c'est-à-dire la cour d'école. Ils analysent comment l'aménagement de ce lieu peut conduire à un manque de mixité dû à une occupation masculine majoritaire.

Les cours d'école sont souvent des cours très minérales permettant généralement aux garçons de l'occuper par des jeux de ballon (notamment le foot), laissant ainsi les filles sur les côtés, regarder ou s'occuper avec des activités plus « discrètes » (Édith Maruejouis, 2022).

En ce sens, **les espaces publics et équipements sportifs et culturels renforcent des pratiques et une culture masculine, voire virile** dans lesquelles les femmes, en particulier les adolescentes, ne se sentent pas suffisamment confortables pour commencer, voire poursuivre, leurs pratiques sportives ou culturelles. Yves Raibaud rapporte que « 75 % des budgets municipaux destinés aux loisirs des jeunes s'adressent en réalité aux seuls garçons. Stades de foot, citystades, skate parks, street basket et autres terrains de street workout qui sont construits à la pelle en ce moment sont des écoles de la virilité, fréquentées exclusivement par les garçons ».

Ces éléments mettent en relief que dans les pratiques du sport prédominant d'abord une logique de séparation genrée des pratiques, ensuite une hiérarchisation. Les filles et les garçons ne s'orientent pas vers les mêmes pratiques.

Les pratiques masculines (football, basket, street workout), sont plus valorisées par rapport aux pratiques féminines (danse, arts plastiques, loisirs créatifs...).

Cela contribue à un apprentissage différencié des espaces. On apprend à évoluer dans des espaces distincts et à accorder plus de valeur symbolique et réelle aux pratiques et aux espaces occupés par les garçons.

prendre place et d'utiliser les espaces de la ville.

Le mobilier urbain et l'absence de confort pour les femmes

Dans de nombreux cas, le mobilier urbain tels que les bancs, ou les équipements liés aux loisirs sont insuffisants, mal placés ou peu adaptés aux besoins des femmes, comme la surveillance des enfants, le sentiment de sécurité accru ou encore le besoin de repos ou de loisir.

Les hommes tendent à occuper les espaces publics de manière visible et prolongée, tandis que les femmes les traversent souvent rapidement, limitant leur usage à des déplacements fonctionnels.

Ces pratiques vont être par ailleurs l'occasion d'une socialisation entre pairs aux normes de genre dominantes : valorisation de l'hétéronormativité, de la virilité et infériorisation, voire sanction, de toute possible déviance à l'égard de cette norme. Les garçons apprennent à prendre et à occuper les espaces. Ils intériorisent cette légitimité, ce qui va se répercuter ensuite dans la manière de

De plus, **des choix de conception tels que des bancs inclinés ou divisés pour éviter qu'ils ne soient utilisés par des sans-abris limitent également leur usage pour l'ensemble de la population.** Ces choix de conception ne font que renforcer l'inadaptation du mobilier urbain aux besoins des femmes, cherchant à s'asseoir ou à se reposer, renforçant une impression d'exclusion.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer l'association Parle avec Elles, une association de proximité, installée au cœur du quartier de la Reynerie, un quartier classé en Politique de la Ville, qui vise, de manière globale, via des actions et accompagnements, à permettre à tous·tes l'accès aux droits, et à promouvoir l'égalité femmes-hommes par l'occupation de l'espace public par les femmes.

Cet entretien a confirmé l'occupation genrée la *place André Abbal*. En effet, la place et les autres espaces publics du quartier sont principalement occupés par une population masculine : une présence constante de groupes d'hommes, alors que les femmes y sont plutôt en mouvement et se déplacent pour des raisons fonctionnelles. Elles y sont davantage présentes lors d'activités familiales. Une mixité de genre est constatée dans les marchés que l'on retrouve en été, grâce aux animations intergénérationnelles et aux aménagements temporaires pour rafraîchir les habitant·es. La place André Abbal est, pour beaucoup, vécue de manière insécurisante. « Certaines me disent qu'elles ont peur de traverser la place, elles préfèrent passer sur les côtés et rapidement ». Un phénomène observé globalement dans de nombreux espaces publics de la ville. Les associations comme Parle avec elles ou Faire face, cherchent à valoriser la place des femmes dans leurs quartiers, en leur proposant une appropriation positive des différents espaces et temporalités par la mise en place d'animations sociales et territoriales.

D'autres exemples sont ressortis lors des explorations urbaines du 31 mai. Notamment, les places Arnaud Bernard et Saint-Sernin, ainsi que le square Charles de Gaulle :

- **La place Arnaud Bernard**, par son aspect minéral et son manque de confort, amplifie les disparités genrées en renforçant l'occupation masculine, au détriment d'une utilisation partagée de l'espace public. « Elle n'est pas aménagée, on ne peut que transiter, pas d'invitation à rester alors que c'est une place », « avant il y avait des bancs, mais ils les ont enlevés, du coup les gens squattent par terre le long des murs. » « Les femmes ne s'arrêtent pas ici ». Cette partie du quartier donne l'impression d'être « délaissée », « il y a des commerces, mais ils ont l'air vétustes et beaucoup sont fermés. » (paroles d'habitantes lors des explorations urbaines). Un projet de rénovation de la place Arnaud Bernard est en cours.
- À l'inverse, l'aménagement de la **place Saint-Sernin** favorise une mixité relative. C'est un lieu où une « ambiance familiale règne, il y a de l'espace, il y a des bars, c'est lumineux, il y a des activités, on peut se reposer dans les espaces verts à côté de la basilique. »



- Si l'on reprend l'exemple du *square Charles de Gaulle*, identifié comme insécure par les participantes des explorations urbaines, celles-ci identifient que l'organisation de l'espace participe au sentiment d'insécurité. La disposition des espaces verts et des bancs (installés le long des espaces verts) empêchent une circulation fluide et linéaire. Une participante ajoute que si elle se fait harceler dans la rue à cet endroit, sa fuite sera plus compliquée, car elle devra éviter les bancs et aménagements.

Les toilettes publiques, un aménagement urbain plus accessible aux hommes qu'aux femmes

Les femmes sont celles qui ont le plus besoin de toilettes publiques propres, sécurisées et bien aménagées, mais aussi celles qui en ont le moins à disposition. Une femme passe en moyenne trois fois plus de temps aux toilettes qu'un homme et ces toilettes demandent également trois fois plus de place que de simples urinoirs (Greed, C. 1996). Julien Damon constate qu'à « nombre égal d'accès à des espaces sanitaires, il s'ensuit des files d'attente souvent interminables pour les femmes et inexistantes pour les hommes ». Ainsi, alors que les toilettes sont plus sollicitées par les femmes, ce sont elles qui y ont le moins accès.

Afin de fluidifier ces files d'attente et d'éviter des discriminations à l'égard des personnes transgenres, des auteurs comme Édith Majerouls proposent d'opérer une distinction des toilettes en

fonction de l'usage et non pas du genre. Il s'agit ainsi de mettre à disposition des urinoirs, des cabines fermées, des espaces pour personnes à mobilité réduite et des espaces pour les enfants en bas âge, en ne présupposant pas le genre de la personne qui change les couches.

D'autres initiatives existent comme la mise en place des partenariats public-privé entre les commerces de proximité (cafés, bars, restaurants) et l'État, afin d'étoffer l'offre en toilettes publiques. Une application mobile existe, « ICI Toilettes » avec un répertoire des toilettes publiques, des commerces et des bars qui mettent à disposition leurs toilettes sans nécessité de consommer. Des villes comme Nantes, Paris, Grenoble, Angoulême, Montreuil, ont expérimenté cette disposition.

En novembre 2023, sur la Ville de Toulouse, ce sont 70 sanisettes, dont sept ont été mises hors service en raison des travaux de la ligne de métro en attendant d'être réinstallées près de leur site, qui sont gérées par délégation par l'entreprise JCDecaux. Le contrat avec l'entreprise court jusqu'à 2027 et fige d'ici là le nombre des sanisettes. Treize uritrottoirs sont en fonction.¹⁰

Le site de géolocalisation toilettes-publiques.com comptabilise 116 WC publics à partir des données d'Open Street Map. Le même site classe en 2023 la Ville rose à la cinquième place des grandes villes de plus de 200 000 habitants en nombre de toilettes derrière Paris, Lyon, Nantes et Rennes.¹¹

Des différences notables entre centre-ville et périphérie : espaces pavillonnaires, espaces inégalitaires ?

Nombre de communes périurbaines résidentielles se féminisent en journée, non pas parce qu'elles accueillent plus de femmes que d'hommes, mais parce qu'elles se vident plus de leurs résidents que de leurs résidentes. Cette organisation genrée a été observée et étudiée à Nantes¹², mais l'analyse est transposable à d'autres grandes villes françaises comme Toulouse, Bordeaux ou Grenoble.

De 2008 à 2012 Anne Lambert (*Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*, 2015) a enquêté auprès d'une quarantaine de familles d'un nouveau lotissement à 35 km de Lyon (lotissement gardé volontairement anonyme). L'enquête se concentre sur les classes populaires dans les espaces périurbains.



Ses résultats ne s'appliquent donc pas à tous les territoires périurbains, notamment ceux marqués par la présence de couples bi-actifs, dont les deux membres du couple exercent une activité professionnelle après avoir déménagé.

Anne Lambert pointe l'isolement des femmes dans certains lotissements avec un renforcement de la sociabilité centrée sur le foyer qu'elle explique par une offre de transport public limitée, la réduction des services aux familles accessibles à pied (gardes d'enfants, activités de loisir, services publics de proximité, service de santé...), cela renforce la charge domestique des femmes, notamment avec des temps de transport en voiture augmentés pour accéder à ces services, conduire les enfants...

Elle identifie également une « compétition sociale » entre voisins favorisée par le dispositif urbanistique des lotissements : à la différence des logements collectifs verticaux qui préservent l'intimité des occupants, les lotissements horizontaux, souvent construits en boucle ne préservent plus l'intimité (du moins tant que les haies ne font pas écran) et chacun voit ce qui se passe chez son voisin. Cela accentuerait la difficulté à nouer des liens par peur de donner prise aux commérages. La difficulté à nouer des relations sociales s'explique aussi par le manque d'espaces publics et semi-publics pour se retrouver

¹⁰ Gros Jean Noël, « *Toulouse : y a-t-il assez de toilettes publiques dans les rues ?* », La Dépêche, 17/11/2023

¹¹ « *Où y a-t-il le plus de toilettes publiques en France ?* », toilettespubliques.com, 6/11/2024

¹² Julie Vallée, « *Les femmes et les hommes dans la ville : la parité au quotidien* », Atlas Social de la Métropole Nantaise, 21/09/2020

¹³ Marion Rousset, « *Le rêve pavillonnaire, un enfer pour les femmes ?* », La Déferlante, août 2023

4. La rue comme lieu de transit

Les femmes et les hommes ne se déplacent ni de la même manière, ni pour les mêmes motifs, et leurs déplacements quotidiens ne se ressemblent pas.

Les femmes prennent encore en charge davantage de tâches domestiques que les hommes (3 h 26 par jour consacrées aux tâches domestiques contre 2 heures pour les hommes selon l'Insee). **Les trajets des femmes sont donc plus nombreux, effectués dans un périmètre plus réduit et souvent rythmés par la contrainte** : pour accompagner enfants et personnes âgées, pour effectuer des tâches domestiques comme les courses. De ce fait, l'espace public sert de support aux déplacements des femmes, mais elles ne font qu'y transiter. Dans l'espace public, les femmes portent des courses, poussent des poussettes, accompagnent des proches. Pour ces raisons, les schémas de déplacement de femmes sont dits « en chaîne » : elles se déplacent par exemple de la maison à l'école, puis de l'école au travail, puis du travail au supermarché, puis du supermarché à l'école, etc. Elles ont d'ailleurs tendance à travailler plus proche de leur domicile.¹⁴

Lyon, Part modale en 2015

	Femmes	Hommes
Marche	41 %	34 %
Voiture	38 %	46 %
TC	20 %	15 %
Vélo	1 %	2 %

Les hommes, quant à eux, effectuent des trajets plus simples (domicile – travail – loisirs – domicile), mais se déplacent plus loin.

Une autre différence majeure touche au mode de transport. Les hommes utilisent davantage la voiture et le vélo, tandis que les femmes utilisent davantage les transports en commun et la marche à pied.

Les femmes effectuent donc de petits trajets, à pied et en transports en commun, et sont souvent chargées. Les aménagements urbains sont-ils adaptés à leur pratique de la ville ? Bien souvent, les trottoirs sont trop hauts, pas assez larges, avec de nombreux obstacles (poubelles, poteaux...) pour permettre leur passage. L'inaccessibilité des espaces publics ne pose pas problème qu'aux mères.

¹⁴ Maëlle Fontaine, « *Les femmes travaillent plus près de chez elles et utilisent moins la voiture* », Insee Flash Pays de la Loire, 7 mars 2023

Caroline Criado Perez (*Femmes invisibles – Comment le manque de données sur les femmes dessine un monde fait pour les hommes*, 2020) montre ainsi que les politiques publiques de mobilité répondent majoritairement aux déplacements des hommes actifs (schématiquement : un déplacement unique par jour au motif du travail effectué en voiture) et non aux déplacements majoritaires effectués par les femmes (de nombreux déplacements dans un périmètre concentré autour du logement pour des motifs multiples : travail, accompagnement d'enfants et/ou de personnes âgées, tâches domestiques). Lauren Bastide (2020) le souligne : « L'espace public est loin d'être accessible à tous et à toutes, sur le plan matériel, mais aussi symbolique ». L'espace public privilégie les circulations des personnes valides, et discrimine celles des personnes handicapées, ou âgées.

En France, sur 23,1 millions de personnes âgées de 55 ans et plus, 12,7 millions sont des femmes (INSEE, 2023). De ce fait, si l'on veut parvenir à l'aménagement d'espaces inclusifs, il convient d'interroger la norme implicite masculine qui forge les représentations et d'intégrer la diversité des usages et des pratiques en ville. « L'organisation de l'espace public est une organisation de la fixation du masculin. Il faudrait penser la mixité des usages de l'espace public pour que toutes et tous s'y sentent légitimes, notamment dans l'immobilité et non pas seulement dans le passage. » (Édith Maruejols)



En ce qui concerne les transports en commun, une offre plus adaptée pourrait être envisagée, les femmes utilisatrices des transports en commun commençant souvent tôt le travail, les horaires ne correspondent pas toujours à leur demande.

La pratique du vélo par les femmes

Tantôt perçue comme dangereuse, tantôt libératrice, la pratique du vélo par les femmes ne manque pas d'interroger. À l'échelle nationale, seulement 35 % des cyclistes du quotidien sont des femmes. Autrement dit, deux cyclistes sur trois sont des hommes¹⁵. Un écart de pratique qui vient de loin : dans l'enfance et à l'adolescence, les garçons pratiquent 6 fois plus le vélo que les filles¹⁶. De cet apprentissage du vélo tardif et moins fréquent, les femmes gardent certainement un sentiment d'insécurité sur la route, et la sensation d'y être moins à l'aise. Même à vélo, elles sont plus chargées que les hommes (58 % des porte-bagages enfants sont installés sur les vélos des femmes), et leurs déplacements « en chaîne » leur laissent moins de liberté pour se déplacer à vélo.



Ce sentiment d'insécurité construit pendant l'enfance se co-construit aussi au quotidien par :

- des comportements discriminants à l'égard des femmes, relatifs à leur présence dans la rue et à des pré-supposés qui laissent entendre que l'extérieur est dangereux pour elles, impropre à la pratique du vélo,
- et des infrastructures cyclables peu adaptées à une conduite en toute sécurité (ex : piste cyclable trop étroite pour un vélo-cargo, signalisation non homogène, éclairages publics insuffisants...).



À Toulouse, comme dans les autres agglomérations françaises, les enquêtes ménages déplacements permettent de disposer de données sur les mobilités. Cependant, les résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) et de l'Enquête Cordon Routière (ECR) réalisées à l'échelle de la grande agglomération toulousaine en 2024 pour Tisséo ne présentent qu'une seule analyse genrée, ciblant le partage modal :

- Les femmes se déplacent plus à pied et en transports en commun que les hommes ;
- 28 % des femmes interrogées se déplacent à pied contre 24 % des hommes ; 13 % des femmes se déplacent en transports en commun contre 11 % des hommes ;
- Les femmes utilisent presque autant la voiture que les hommes (54 % des femmes interrogées et 55 % des hommes interrogés).

« La multiplication d'aménagements sécurisés et les actions visant à réduire le trafic sont des leviers décisifs pour rassurer les femmes qui hésitent à faire du vélo ou à se déplacer à pied. Nous le constatons. Il nous faut sans doute davantage objectiver et inclure la question du genre dans nos comptages. Plus l'usage du vélo augmente, plus il se féminise. Le vélo est un allié pour l'autonomie des femmes et la sororité ! »

Valérie Faucheux,
Adjointe à la maire de Rennes (35)

L'outil « Mobiliscope » développé par Julie Vallée permet d'identifier où se trouvent les hommes et les femmes à différents moments de la journée, en se basant sur les données de l'Enquête Ménages Déplacement de 2013. On y observe par exemple que le quartier de l'hôpital Purpan est fréquenté en majorité par des femmes dans la journée (64 % de femmes à 11h) : ce sont principalement des femmes qui travaillent à l'hôpital ou sont accompagnantes de personnes nécessitant des soins. De la même manière, le centre-ville de Toulouse se féminise en journée, car de nombreux commerces y sont présents, et donc fréquentés par les femmes. Il est difficile d'en savoir plus, car les données issues de l'enquête ménages déplacement ne font pas l'objet d'une analyse genrée.

¹⁵ Ademe, *Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France en 2020*, 15/04/2025

¹⁶ Thibault Hardy, « *Femmes et mobilités actives* », Club des villes & territoires cyclables et marchables, 8 mars 2023

*Des préco-
nisations*

**pour une ville
égalitaire**

1. Approfondir la connaissance des inégalités de genre dans les espaces publics

Documenter

- Produire des études quantitatives et qualitatives genrées : statistiques genrées, enquêtes de comptage, marches exploratoires* ou marches sensibles...
- Systématiser les analyses genrées dans les grandes enquêtes statistiques. Par exemple, analyser l'enquête ménage déplacement au regard du genre et exploiter l'outil Mobiliscope*.
- Produire et publier une grande enquête sur le sentiment de sécurité des femmes à Toulouse Métropole avec des données sur le centre de Toulouse et en périphérie.
- Produire des diagnostics d'usage genré d'espaces publics en amont de projets d'aménagement urbain.
- Produire un baromètre local* du bien-être genré.

- Conduire des enquêtes de victimation* genrées : contrairement aux simples démarches participatives, ces outils permettent de mieux comprendre les vécus spécifiques des femmes, de proposer des solutions adaptées à leurs besoins, permet d'objectiver le sentiment d'insécurité.

Expérimenter

- Mettre en place un budget sensible au genre* sur certains services (loisirs, sports...) afin d'équilibrer les dépenses d'équipements et d'infrastructures entre les besoins des femmes et des hommes, optimisant l'appropriation des aménagements (exemple de Lyon et Rennes qui ont mis en place un budget genré, expérimentations en cours dans d'autres villes comme Nantes et Strasbourg).



Les mots suivis d'une astérisque sont définis dans un glossaire disponible en page 38

2. Concevoir des espaces publics pour toutes et tous

Expérimenter

- Encourager la parité femmes-hommes dans tous les jurys et toutes les instances décisionnelles en lien avec l'aménagement urbain.
- Intégrer dans la grille d'évaluation des projets la prise en compte des enjeux d'égalité de genre.
- Intégrer le plus tôt possible dans le processus d'aménagement des regards pluriels de la population dans les dispositifs de concertation : par exemple mettre en place des formats d'écoute adaptés pour faciliter la participation des femmes, entendre leur parole et leur avis dans la conception des projets d'aménagement urbain, viser la parité dans les instances de concertation citoyenne, organiser la parole dans des groupes non-mixtes*.
- Adopter les pratiques de design universel*.
- Aménager des espaces permettant la co-veillance* dans les espaces publics, intégrant une mixité d'usage, et l'animation des espaces.

Documenter

Faire un benchmark* (ou parangonnage) des Métropoles afin d'identifier les bonnes pratiques.

Développer

- Former l'ensemble des services et élu·es de Toulouse Métropole mobilisés dans la conception et l'usage des espaces publics à la question du genre, afin que celle-ci soit intégrée dans tous les projets (voir item suivant) : en particulier les services et élu·es en charge de la sécurité (police), de l'aménagement urbain, de la mobilité, de la voirie, de l'éclairage public, de la culture, du sport, de la concertation citoyenne, des grands projets, de la jeunesse.
- Tout au long de la démarche de conception des projets, systématiser la prise en compte des inégalités de genre dans tous les projets d'aménagement, par exemple en l'intégrant dans les cahiers des charges des appels d'offres.
- Intégrer la question du genre dans le règlement local de publicité (à l'instar de la politique anti publicité sexiste portée par Tisséo) afin d'éviter les messages qui augmentent le sentiment de gêne et de malaise des femmes lors de leur fréquentation des espaces publics.

3. Animer des espaces publics pour toutes et tous



Expérimenter et pérenniser

- Encourager la programmation d'activités diversifiées pour favoriser une coprésence équilibrée, ce qui, en retour, contribue à une régulation naturelle des comportements.

Développer

- Sensibiliser garçons et filles à la mixité et au partage égalitaire des équipements (par exemple dans le cadre des politiques, sport, culture et jeunesse).
- Organiser des partenariats avec les associations (pratiques de loisirs, sport, culture) agissant pour l'égalité femmes-hommes afin d'élargir et rendre accessibles aux citoyens leurs actions et leurs messages.

Les différents champs à prendre en compte pour concevoir des espaces publics égalitaires

- Mobilités et déplacements
- Mobilier urbain, propreté, végétation, esthétique, signalétique
- Eclairage
- Sécurité de jour et de nuit (voir et être vue, entendre et être entendue)
- Temps de la ville / rythmes urbains
- Noms des rues, présence symbolique
- Art et création
- Sports et loisirs
- Organisation et animation
- Participation et processus de décision
- Toilettes publiques

4. Glossaire des outils préconisés

▣ *Baromètre local*

Un outil de mesure, qui permet de saisir les contours locaux d'une problématique. Sur la base d'indicateurs préalablement sélectionnés, un baromètre local du bien-être genré permettrait d'identifier les facteurs de bien-être pour les femmes dans les espaces publics.

▣ *Benchmark*

Une démarche pour recenser et étudier les bonnes pratiques qui viennent d'ailleurs, afin d'améliorer ses propres pratiques.

▣ *Budget sensible au genre ou budget genré*

Analyse du budget et de ses lignes budgétaires au prisme du genre. Identifier, pour chaque ligne budgétaire, quelles dépenses profitent majoritairement aux hommes, aux femmes, ou sont neutres. Sur les lignes non-neutres, identifier les montants qui profitent davantage aux hommes ou aux femmes.

Ce processus permet de produire un premier diagnostic pour comprendre en quoi les politiques publiques financent ou non les (in) égalités de genre.

▣ *Coveillance*

Organiser des espaces où chacune peut voir et être vue permet d'assurer des présences rassurantes dans l'espace public. Il ne s'agit pas de surveillance, mais de favoriser des présences rassurantes et bienveillantes dans les espaces publics.

▣ *Design universel*

Création, par la pratique du design, d'environnements et services accessibles pour toutes et tous. La notion d'accessibilité est intégrée dans le processus de design. Le produit final ne requiert aucune conception spécifique pour s'adapter à des publics spécifiques ensuite.

▣ *Enquêtes de victimation*

Enquêtes permettant d'identifier les faits de délinquance dont les enquêtées ont été victimes les derniers mois.

Pourquoi c'est utile ? Les femmes ne rapportent pas systématiquement les agressions qu'elles ont subies. Par exemple, une femme qui a été insultée ou suivie dans la rue, ou frottée dans le métro ne le signale pas forcément à la police. Une telle enquête permet donc de créer de la donnée, et de comprendre réellement quels mécanismes sont à l'œuvre dans les espaces publics.

☒ Marches exploratoires

Marches sensibles

Méthode de diagnostic de terrain. En marchant dans les espaces publics, des groupes de femmes observent et échangent sur les espaces qu'elles traversent (ou non) tous les jours.

Le Codev a développé des explorations urbaines (méthode moins aboutie que les marches exploratoires), à la fois avec des groupes non-mixtes de femmes et des groupes non-mixtes d'hommes. La comparaison entre les observations des deux groupes a été très enrichissante.

☒ Mobiliscope

Le Mobiliscope est un outil de géovisualisation qui donne à voir les variations de la population présente dans les territoires au cours des 24 heures d'une journée type de semaine. Il intègre, entre autres, des données genrées.

☒ Non-mixité

Outil permettant la création d'espaces de dialogue réservés à des groupes sociaux considérés comme discriminés, dans l'optique de favoriser la prise de parole, plus librement. Afin de permettre l'expression de toutes et tous, il est possible de créer des groupes non-mixtes de femmes et d'hommes.

C'est ce que le Codev a organisé lors des explorations urbaines, où des groupes de femmes et des groupes d'hommes ont exploré les mêmes espaces, avec les mêmes questions, et ont ensuite pu échanger sur ce qu'elles et ils avaient observé séparément.



Les

perspectives

Le groupe de travail sur la question des inégalités de genre n'a pas exploré l'ensemble des pistes identifiées au cours de son travail.

Des marches exploratoires restent à organiser : des explorations de nuit, dans les espaces périurbains, dans les transports, dans les espaces de fête... Ces espaces-temps constituent autant de situations où l'on se doute que d'autres dynamiques d'inégalité de genre sont à l'œuvre, mais que nous n'avons pas (encore) pu observer.

La question de l'intersectionnalité n'a pas été explorée autant que nous l'aurions souhaité, il y a pourtant grand intérêt à mieux comprendre et à proposer des solutions pour les femmes racisées, âgées, non valides, ou encore les jeunes femmes et filles.

Enfin, des résistances au changement existent, particulièrement sur la question des inégalités de genre. Afin de faire progresser l'égalité d'accès aux espaces publics entre les femmes et les hommes, un travail pour identifier et donc lever les résistances au changement semble nécessaire.

Biblio- graphie

Ouvrages

Criado Perez Caroline, *Femmes invisibles — Comment le manque de données sur les femmes dessine un monde fait pour les hommes*

Jacobs, J. (2006), *Des yeux dans la rue*. In : A. Wyvekens (dir.), *Espace public et sécurité*, p. 69-71. Paris : La Documentation française. (Coll. Problèmes politiques et sociaux ; n° 930).

Kern Leslie, *La ville féministe*, 2022

Lieber, M. (2008), *Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

Perrot Michelle, *La place des femmes : une difficile conquête de l'espace public*, 2020

Peytavin Lucille, *Le Coût de la virilité*, 2021

Raibaud Yves, *Durable mais inégalitaire : la ville*. Travail, genre et sociétés, L'Harmattan/La découverte, 2015, Travail, Genre et Sociétés, p. 29-47.

□ shs.hal.science/halshs-01179180

San Martin, E., *La dimension spatiale de la violence conjugale*. Thèse doctorale Géographie. Université Michel de Montaigne — Bordeaux III, 2019.

Tillous, M. (2022), *Espace, genre et violences conjugales : ce que révèle la crise de la Covid-19*.

Tronto, J. (2009), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris : Éditions La Découverte. (Coll. Textes à l'appui / Philosophie pratique).

Articles de journaux

Médiacités, *De plus en plus de rues portant un nom de femmes à Toulouse*, 19 février 2024

Documentaires

Abar Nicole, *Passe la balle La conquête de l'espace*

Études et documents de politiques publiques

Tisséo, *Les déplacements dans la Grande Agglomération Toulousaine*, octobre 2016

Mairie de Paris, Guide référentiel Genre & espace public n° 1, *Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire*, octobre 2016

Ministère de l'intérieur, *Bilan insécurité et délinquance en 2023* — fiche Violences sexuelles, 2023.

□ interieur.gouv.fr/Interstats/Themes/Infractions/Violences-physiques-ou-sexuelles/Insecurite-et-delinquance-en-2023-bilan-statistique-Fiche-Violences-sexuelles

Articles scientifiques

Marie-Christine Bernard-Hohm : ethnourbaniste à l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba). « *Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre* », avec Yves Raibaud

□ metropolitiques.eu/Les-espacespublics-bordelais-a-l.html

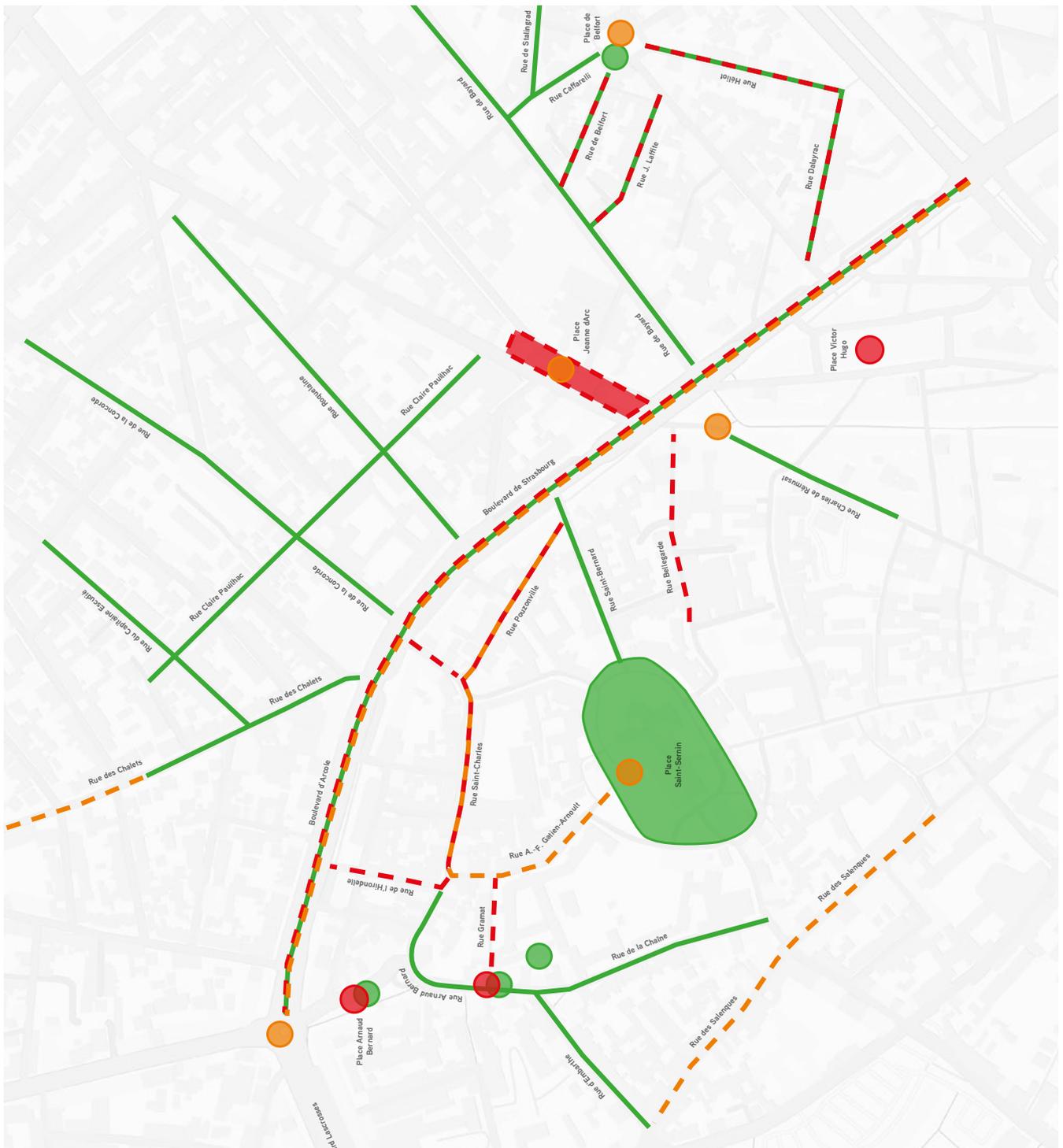
Kelly Liz, Traduit de l'anglais par Tillous Marion (2019). *Le continuum de la violence sexuelle*. Cahiers du Genre, 66 (1), 17-36

Yves Raibaud. *La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes ! La démocratie participative a-t-elle un sexe ?* (2/2015), de Boeck, p. 54-81, 2015, Revue Participations

□ [Cairn.info/revue-participations-2015-2-page-57.html](https:// Cairn.info/revue-participations-2015-2-page-57.html)

Rébecca Cardelli, « *Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies* ». Dynamiques régionales, 2021/3 N° 12, 2021. p. 102-121

Résultats des cartographies participatives sur le quartier d'Arnaud Bernard



— Lieux appréciés, fréquentés
 - - - Lieux désagréables de nuit

- - - Lieux évités de nuit
 - - - Lieux évités de jour comme de nuit

Toulouse, le 6 juin 2025

Note à l'attention des membres du CODEV

Objet : observations de la Métropole à propos du rapport sur l'égalité femmes-hommes dans l'espace public.

En bonne entente avec les élus de Toulouse Métropole, le Conseil de Développement a bien voulu dédier un groupe de travail et un rapport spécifique à la question de l'égalité femmes-hommes. L'espace public est l'angle d'analyse retenu, avec le plein accord de Julie Escudier, Vice-présidente de la Métropole.

Je sais que les échanges entre le Codev et la collectivité ont été très féconds et ont déjà permis des avancées concrètes. Des événements communs ont été co-organisés. La voix du Codev vient amplifier une dynamique impulsée il y a plusieurs années déjà par Julie Escudier, des élus et des élus de la Métropole, issus de communes diverses, qui s'attachent à mettre le sujet de l'égalité femmes-hommes à l'agenda de toutes nos politiques publiques.

D'ores et déjà, je tiens à saluer les recommandations issues de ce rapport, et je souhaite que la collectivité les étudie toutes avec sérieux.

Cependant, je note une différence réelle entre les travaux concrets entrepris, et la production écrite que le Codev présente à la collectivité et aux citoyens. Ce rapport semble dominé par des références bibliographiques, un lexique, et un parti pris d'analyse partisans. J'ai conscience que la plupart des membres du Codev ne voient pas à leur sensibilité politique reflétée. Il est malheureusement frappant de voir que, dès lors qu'on s'attache aux sujets de la diversité et de la tolérance, des approches peu pluralistes ou biaisées refont surface.

Je me vois donc contraint de répondre de manière précise à plusieurs points dont la présentation semble biaisée.

J'insiste, cependant, sur le fait que ces biais ne sont ni représentatifs de la qualité générale des productions du Codev, ni du travail effectif qui a été mis en place entre la collectivité et les participants du groupe de travail.

Insécurité : pages 10-11

Le propos tenu sur l'inquiétude des femmes dans l'espace public me conforte dans les choix posés par notre majorité municipale depuis 2014. La « coprésence » évoquée par le rapport est bien la philosophie du doublement des patrouilles de la Police municipale que j'ai

-1-

impulsé depuis 5 ans, tout comme de la présence à toute heure, dans tout quartier, que nous développons depuis plus de 10 ans maintenant. Aucune femme ne doit se sentir loin d'un soutien de la collectivité. Cela passe par le voisinage, l'entraide, mais aussi par une présence effective des agents de la Mairie.

Votre mention du caractère anxiogène des espaces sombres la nuit me conforte également dans un choix posé dès 2014, celui du maintien et du développement de l'éclairage public. Beaucoup d'élus sont contraints à l'extinction des points lumineux pour faire des économies. J'ai choisi pour ma part d'investir dans un éclairage LED, intelligent, pour conjuguer économies de fonctionnement et sécurité pour tous. Nous avons par ailleurs développé l'éclairage, quand des situations d'insécurité le nécessitent. En 2026, 100% des points lumineux seront en LED, permettant un éclairage net et fiable.

Prostitution : pages 11-12

Le rapport a tenu à aborder le sujet de la présence de la prostitution dans l'espace public (pages 11 et 12) en insistant sur sa teneur positive et rassurante pour les femmes. Ces pages semblent constituer le reflet peu objectif d'une seule voix, celle d'une association militante. Le diagnostic décrit ne me semble retracer ni la complexité de la situation humaine sur le terrain, ni la subtilité de l'approche que la Mairie de Toulouse déploie face à cette situation.

Les arrêtés que j'ai pris n'interdisent évidemment pas la prostitution : ce sont les clients des prostituées qui sont sanctionnés par la loi. Il s'agit, en revanche, d'interdire « aux personnes se livrant à la prostitution de stationner ou de se livrer à des allées et venues répétées sur les rues, quais, places, trottoirs, espaces de stationnement et voies privées ouvertes à la circulation publique ». La prostitution exercée dans la rue et, notamment, sur les espaces publics ouverts à la circulation générale et directement affectés à l'usage du public, s'accompagne de désagréments pour les riverains : ralentissements et arrêts répétés sur les axes de circulation fréquentés, altercations verbales et même physiques avec les riverains, cris et diverses nuisances sonores, pollution de la voie publique par jets ou abandons de déchets (alimentaires, mouchoirs, papiers, lingettes, préservatifs usagés, protections intimes) ou encore drogue. Ces nuisances, les femmes les subissent autant que les hommes. En 2024, on comptait 332 appels à Allô Toulouse pour se plaindre de ces désagréments. La pratique de passes dans l'espace public expose également les enfants et les jeunes à être témoins de situations qui affirment clairement l'oppression sexuelle de femmes par des hommes. Je précise également que les contraventions dressées par la Police municipale, à l'encontre de prostituées mais aussi de clients, a contribué au démantèlement de réseaux mafieux d'exploitation et d'esclavage de femmes migrantes.

Par ailleurs, la Police municipale fait preuve d'humanité et de tact pour aller à la rencontre des personnes se livrant à la prostitution, sans adopter d'attitude discriminante ou agressive. Si une erreur a pu être faite anciennement, il n'est pas exact de dire que toute femme stationnant dans la rue en tenue légère est susceptible de se faire sanctionner par la Police municipale toulousaine.

-2-

Féminisation de la toponymie : pages 15-16

A propos de la féminisation des noms de rues, l'effort de la Mairie de Toulouse est reconnu par le rapport, mais les auteurs craignent que les nouvelles voies dénommées ne soient pas assez visibles et centrales pour que l'impact sur les consciences soit réel. Je dois donc ajouter qu'outre les noms de rues, ce sont les noms d'équipement qui sont féminisés, y compris dans les quartiers centraux : salles omnisports Alice Milliat à Saint-Aubin, piscine Yvonne Godard à Pech David, gymnase Suzanne Liébrard à Guillaumet... Il en est de même des écoles, qui par définition sont intensément fréquentées, mais constituent aussi l'occasion d'un apprentissage de grandes figures féminines : Joséphine Baker à Dortis, Lucie Aubrac à La Salade, Marie Marvingt à Empalot...

Cours d'école et équipements sportifs : page 18

Le rapport développe un propos général sur les équipements sportifs et scolaires en avançant que 75% des investissements des municipalités en la matière bénéficieraient aux garçons ou aux hommes.

Dans le même temps, le rapport ignore totalement les efforts nombreux développés par les communes de la Métropole pour remédier à la moindre présence des filles dans les cours d'école et dans les infrastructures sportives !

Tout d'abord, pour les équipements sportifs, la situation est bien moins caricaturale qu'elle n'est dépeinte. A Colomiers, le ratio filles/garçons dans les licenciés sportifs est identique à celui de la population générale. Chaque nouvelle structure sportive dans cette commune est pensée pour une égale accessibilité aux femmes et aux hommes. Plusieurs clubs subventionnés proposent des cursus féminins de haut niveau à l'image de l'USC Colomiers, l'Etoile gymnique, ou encore l'USC Rugby, dont le nombre de licenciées féminines augmente de 60% par an. Du côté de la Mairie de Toulouse, dès 2016 les subventions aux clubs ont été bonifiées pour les structures s'engageant pour l'égalité femmes-hommes. En 2021, cet enjeu est devenu un critère de subvention à part entière. Toulouse s'est aussi attachée à accueillir des manifestations sportives nationales féminines : handball en mai 2022, basket en mai 2023, football en février 2024... et ce, afin de nourrir la dynamique locale en faveur du sport féminin.

D'autre part, à propos des équipements scolaires, de nombreuses municipalités ont agi pour donner un visage plus égalitaire aux cours d'école. Il suffit de voir les nouveaux équipements inaugurés pour s'en convaincre. Je pense à l'école Rosa Bonheur à Aucamville, qui a bénéficié d'un financement métropolitain. Les rénovations sont également nombreuses. A Toulouse, plus de 120 "cours Oasis" seront déployées d'ici 2026, soit 80 rien que sur ce mandat. Ces cours sont pensées notamment pour l'égalité fille-garçon. A Colomiers, le dispositif "Dessine-Moi ta cour" vise à parvenir au même objectif. L'école Jules Ferry en est l'illustration la plus aboutie. Les municipalités s'engagent aussi dans la sensibilisation des jeunes : la Mairie de Toulouse déploie un parcours péri-scolaire sur l'égalité, quand Colomiers s'implique dès la petite enfance avec le projet "égali-crèche".

-3-

Places anxieuses : page 19

Le retour d'expérience du groupe de travail du Codev sur les lieux anxieux pour les femmes est particulièrement enrichissant. Je tiens à souligner que la collectivité ne reste pas inactive, chaque espace cité faisant l'objet de réaménagements et d'une présence accrue des forces de l'ordre : place Abbal, place Arnaud Bernard, place de l'Europe. Quant au square Charles de Gaulle, une majorité précédente a livré un aménagement en partie dysfonctionnel, qu'il est malheureusement désormais bien difficile de modifier en profondeur. Je souligne aussi que les places posant problème font preuve d'une véritable politique événementielle. C'est particulièrement le cas place Abbal, avec la base nautique, et des manifestations comme « Un été au bord du lac ». Ces initiatives permettent de diversifier la fréquentation des lieux, tout en cassant les stéréotypes que certains Toulousains peuvent encore avoir envers la Reynerie. Par ailleurs, désormais, chaque conception d'espace public nouveau se fait en collaboration avec la Police municipale, pour éviter de créer des configurations favorisant le trafic, le harcèlement ou les agressions.

Habitat pavillonnaire : pages 21-22

La référence au mode de vie pavillonnaire, aux pages 21 et 22 du rapport, suscite mon interrogation. La référence académique mobilisée porte sur la Métropole de Lyon, et rien dans le rapport ne permet de connaître les caractéristiques exactes du quartier qui constituait le terrain d'enquête. De cette seule source, le rapport tire un titre sensationnaliste qui ne manquera pas d'interpeller nos concitoyens habitant en maison individuelle. Je ne vois pas ce que ce propos apporte à la réflexion de Toulouse Métropole.

Mobilités : pages 23-24

Le rapport souligne utilement que les mobilités des femmes sont souvent différentes de celles des hommes. Un accent excessif serait mis par les collectivités sur les mobilités domicile-travail, profitant ainsi plus aux hommes. Le développement du vélo risque également d'avantager les hommes, qui pratiquent plus ce mode de déplacement.

La priorité budgétaire de Toulouse Métropole et de Tisséo est le développement des transports en commun, à travers la ligne C mais aussi la création et l'amélioration de lignes de bus. Or, les usagers du réseau Tisséo sont à 52% des femmes, en parfaite adéquation avec la répartition de la population du territoire. Voici donc un premier axe politique qui ne profite pas plus aux hommes qu'aux femmes.

Par ailleurs, l'encouragement des modes doux (vélo et marche) est effectué d'une manière à faciliter toutes les mobilités, et pas seulement celles des hommes. A Toulouse, mais aussi dans d'autres communes, l'école est le lieu de l'apprentissage du vélo, à travers la Maison du Vélo que la Métropole subventionne de manière massive. Le but de cet apprentissage du vélo est, justement, d'éviter des biais sociaux et des biais de genre, en défaveur des filles. D'autre part, un axe fort de notre politique de mobilité consiste à apaiser les déplacements : Code de la Rue, villes à 30, rues aux écoles, séparation des flux piétons/cycles. Ces initiatives sont soit métropolitaines, soit municipales, mais faisant l'objet d'un large consensus et d'une

-4-

apprentissage du vélo est, justement, d'éviter des biais sociaux et des biais de genre, en défaveur des filles. D'autre part, un axe fort de notre politique de mobilité consiste à apaiser les déplacements : Code de la Rue, villes à 30, rues aux écoles, séparation des flux piétons/cycles. Ces initiatives sont soit métropolitaines, soit municipales, mais faisant l'objet d'un large consensus et d'une véritable entraide entre communes. Elles sont de nature à faciliter et sécuriser considérablement les mobilités de proximité, à pied, qui concernent particulièrement les femmes. Même quand la Métropole investit pour le réseau express vélo, qui pourrait être perçu comme un projet favorisant les « vélotaffeurs » majoritairement masculins, c'est aussi pour faire progressivement disparaître les situations de conflit entre cyclistes et piétons. Sur le Canal du Midi, par exemple, dont la voie verte est fréquentée toute la journée par de nombreux passants dont une part importante de femmes, la mise en place du REV permet de donner plus de sérénité aux piétons.



Jean-Luc MOUDENC

Instance transversale et pluridisciplinaire,
le Codev est un lieu d'expertise citoyenne :
par ses travaux et ses débats, il contribue à la réflexion
des élus sur les politiques et les projets métropolitains.

Force de proposition auprès de Toulouse Métropole,
il contribue également au débat public.

—
7, rue René Leduc, 31500 Toulouse
05 36 25 26 53
codev@toulouse-metropole.fr
www.codev-toulouse.org

in @Codev Toulouse Métropole

X @CodevTlse

f @Codev Toulouse Métropole

@ @codev_tm



Maquettage : kineka.com, illustrations : Weronika_DVDJP, Impression : Imprimerie Toulouse Métropole

CO
DEV

Conseil de développement
TOULOUSE MÉTROPOLE